

BENOÎT LAURENT

Chargé de mission
Commission de Régulation de l'énergie

Promotion 2018-2019



L'ASSOCIATION DES JURISTES
DE CONTENTIEUX PUBLIC

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Découvrez les parcours des anciens
étudiants du Master 2

@AJCPSorbonne
in   



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

www.master2contentieuxpublicparis1.fr

Pourrais-tu te présenter ?

Après avoir effectué une Licence et un Master 1 de droit public général au sein de l'université Lyon 3, j'ai été admis dans le Master 2 « Droit public approfondi » de l'Université Paris-Panthéon-Assas, au cours duquel j'ai pu réaliser un mémoire de recherche sur le thème de la transformation de l'entreprise publique et occuper à mi-temps un emploi d'assistant parlementaire. Soucieux de terminer mon parcours par une formation plus pratique, j'ai ensuite intégré le Master 2 Contentieux public proposé par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Au début de l'année 2020, j'ai rejoint le département contentieux de la Commission de Régulation de l'énergie (CRE) comme chargé de mission et depuis septembre 2020, je dispense des travaux dirigés de droit administratif au sein de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

PARCOURS ACADEMIQUE

Pourquoi as-tu choisi d'intégrer le Master II Contentieux Public (pourquoi le droit public ?) ? Que t'a-t-il apporté ?

J'ai rapidement pris conscience au cours de mon premier Master 2 que je ne souhaitais pas m'engager sur le chemin d'une thèse. Le Master Contentieux public jouissait déjà d'une certaine renommée et après des discussions avec plusieurs anciens, c'était presque naturel d'y postuler.

La possibilité d'effectuer un stage « longue durée » dans une juridiction, une administration ou un cabinet d'avocats a également participé à me convaincre de candidater pour ce master.

Enfin, il n'existait pas beaucoup de formations consacrées au contentieux en droit public en France et celui-ci présentait la particularité de mélanger enseignements théoriques et mises en situation avec la résolution de cas concrets.

Quel est ton meilleur souvenir en tant qu'étudiant ?

Mes années universitaires sont remplies de très bons souvenirs, que ce soit à Lyon ou Paris. Si je dois cependant retenir des moments au cours de mon année dans le Master 2 Contentieux, ce sont les rencontres professionnelles, tout particulièrement celle consacrée à la magistrature administrative où nous avons reçu les directeurs de la prépa Sorbonne et le Professeur Florian Poulet, membre du jury du concours des TA/CAA. Nous avons initialement prévu 30 minutes de présentation et 30 minutes d'échanges, mais très vite les discussions ont porté sur les expériences personnelles de chacun et le récit de nombreuses anecdotes. Finalement, nous avons été obligés mettre fin à la rencontre pour éviter de nous retrouver enfermés dans les locaux de la faculté ! Je suis persuadé que cette rencontre a fait naître des vocations chez certains étudiants de ma promotion.

Dans un tout autre registre, je retiens aussi la soirée de Noël organisée par les étudiants du master. Il s'agissait d'un moment de partage qui sortait du cadre traditionnel de l'université.

Un vrai moment de convivialité entre les étudiants de la promotion, mais aussi avec certains enseignants qui se sont joints à nous pour cet évènement.

Pourrais-tu nous parler de ton expérience au sein de l'AJCP ? Qu'est-ce que ça t'a apporté ?

Au moment où nous avons repris l'association, le master connaissait un changement de directeur avec l'arrivée du professeur Olivier Renaudie. Tout de suite, il nous a donné carte blanche et soutenu pour réaliser les différents projets que nous souhaitions mettre en œuvre.

Un exemple : dès le début de l'année, nous avons proposé que chaque mois des étudiants volontaires reviennent sur une décision marquante rendue par le Conseil d'État, le Conseil constitutionnel ou le Tribunal des conflits. Ces veilles de jurisprudence ont connu un franc succès et les promotions successives se sont attachées à poursuivre et enrichir le projet. Désormais, la qualité des commentaires élaborés est reconnue et cette veille contribue pleinement à la visibilité du master.

Quel stage as-tu effectué dans le cadre du M2 Contentieux Public ? Que t'a-t-il apporté ?

Dès le départ, j'ai souhaité effectuer un stage dans un cabinet d'avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation, plus particulièrement au sein du cabinet MPV et de Maître Loïc Poupot, un ancien du master. Je dois reconnaître que le choix de ce cabinet était en partie guidé par les domaines d'activités de celui-ci, tournés en partie vers la défense de plusieurs entités du monde du sport comme la ligue de football professionnel et l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD).

Je garde un excellent souvenir de ce stage, à tel point qu'il s'est prolongé à l'issue du master pendant quelques mois. En effet, les associés et collaborateurs m'ont rapidement intégré dans leur équipe, me donnant la possibilité de prendre en charge des dossiers et en se montrant d'une grande disponibilité, ce qui a participé à développer mes compétences rapidement.

Aurais-tu un conseil (ou plusieurs) à donner aux étudiants du Master II et aux potentiels candidats qui souhaitent l'intégrer ?

Il faut oser et ne pas se fermer de portes. L'université est un lieu d'apprentissage formidable mais elle participe malheureusement encore aujourd'hui trop peu à l'insertion des étudiants dans le monde professionnel, au contraire de Sciences Po et des écoles de commerce.

En effet, je constate que les étudiants ayant suivis ces formations occupent désormais des emplois pour lesquels un juriste issu des bancs de l'université serait tout aussi qualifié. Le master 2 contentieux dénote en proposant une formation très pratique et en donnant les clés aux étudiants pour que ceux-ci soient opérationnels immédiatement à la fin de leurs études. Les étudiants ne devraient pas hésiter à se renseigner et candidater en mettant en valeur les compétences acquises à l'université.

PARCOURS PROFESSIONNEL

Tu as été collaborateur parlementaire auprès d'une députée pendant plusieurs mois. Pourrais-tu nous parler de ton expérience ?

En parallèle de mon premier master en 2017, j'ai voulu profiter du renouvellement de l'Assemblée Nationale pour découvrir le travail parlementaire. Si ce master ne prévoyait pas d'alternance sur sa plaquette, le faible nombre d'heures de cours m'a permis de concrétiser ce projet en rejoignant l'équipe d'une députée. Pendant plus de six mois, j'ai pu découvrir le fonctionnement de l'intérieur d'une assemblée parlementaire et travailler sur des dossiers concrets, notamment pour la commission des finances. Plus encore, ce poste a constitué ma première expérience professionnelle et m'a permis d'acquérir des réflexes qui me sont encore utiles aujourd'hui dans mon travail.



Pourrais-tu nous parler de ton expérience en tant que chargé de TD en droit administratif ? Qu'est-ce que cela t'apporte ?

Dès la fin de mes études, j'ai manifesté mon souhait de dispenser des travaux dirigés et mon administration m'a tout de suite encouragé dans cette démarche. Je ne cache pas que cette mission nécessite du temps, mais je prends toujours un plaisir à transmettre et échanger chaque semaine avec des étudiants de deuxième année. Les discussions sont souvent pertinentes et permettent d'appréhender les enjeux du droit administratif sous un angle différent.

Pourquoi as-tu choisi d'intégrer la Commission de régulation de l'énergie (CRE) ? Quelles sont tes missions ?

A l'issue de mon stage dans un cabinet d'avocats pendant lequel j'ai découvert le fonctionnement de plusieurs autorités administratives indépendantes (AAI) comme l'AFLD ou l'Autorité de régulation des transports (ART), j'ai axé mes recherches d'emploi sur ces autorités, qui ont le plus souvent pour mission de réguler un secteur de la vie économique. La fiche de poste proposée par le département contentieux de la CRE a tout de suite attiré mon attention, dans la mesure où les missions présentées étaient d'une grande variété avec d'un côté un rôle de conseil juridique auprès de ses différents services opérationnels et de l'autre une tâche consistant à défendre les délibérations de la CRE devant les juridictions compétentes. Il s'agit également de participer comme rapporteur à la résolution des différends entre utilisateurs et gestionnaire de réseau pour garantir un accès au réseau public d'électricité.

Outre la dimension très concrète des problématiques traitées par le département contentieux, dès lors qu'au bout du réseau il y a des consommateurs, je suis encore fasciné par le lien entre les aspects techniques, juridiques et économiques des missions du département. Si j'ai pu craindre à mon arrivée d'être noyé face à l'immensité et la complexité du secteur de l'énergie, qui m'était complètement inconnu, ma formation généraliste a finalement été un atout. En effet, pour chaque nouvelle situation, il est nécessaire de revenir aux bases du droit public et d'opter pour un raisonnement structuré, d'où la pertinence de la formation suivie en Master 2 Contentieux, qui en plus d'apporter des connaissances nous apprend à raisonner de manière logique.

QUESTION CULTURE

Si tu ne devais choisir qu'une seule œuvre littéraire, artistique, musicale ou cinématographique, laquelle choisirais-tu ?

Il est difficile de sélectionner une œuvre littéraire, artistique, musicale ou cinématographique en particulier, mais si je dois retenir une personnalité ce serait Roger Frison-Roche, écrivain, journaliste, résistant et premier non-Chamoniard à accéder à la compagnie des guides de Chamonix. Passionné de montagne, j'ai dévoré tous ses ouvrages qui décrivent avec précision les différentes courses en montagne et exploits sportifs réalisés sur les sommets alpins.

Merci à Benoît d'avoir répondu à nos questions

